



VILLE DE
PRILLY

La Ville de Prilly, sa Municipalité, son Conseil communal et ses Collaboratrices et Collaborateurs ont l'immense tristesse de faire part du décès subit de

Monsieur Pierre-Michel DIVORNE

Boursier en fonction de la Ville de Prilly

Avec émotion, nous garderons un perpétuel souvenir de ce chef de service jovial, compétent, consciencieux et dévoué, véritable pilier financier de notre administration.

Nous sommes bien en pensée avec sa famille et ses proches à qui nous adressons nos plus sincères condoléances.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.